



Du 26 juillet au 11 août

LES JEUX À COLOMBES

ce qui change :

Circulation

Stationnement

Transports

LES ÉPREUVES OLYMPIQUES DE HOCKEY-SUR-GAZON à Colombes c'est :

- > 7 jours d'entraînements
du 19 juillet au 26 juillet 2024
- > 14 jours de compétition
du 27 juillet au 9 août 2024
- > 2 médailles d'or
- > 384 athlètes
répartis en 24 équipes
(12 féminines / 12 masculines)
- > 76 matchs joués
sur 2 terrains
- > Entre 19 000 et 27 000 spectateurs
attendus par jour en fonction des matchs

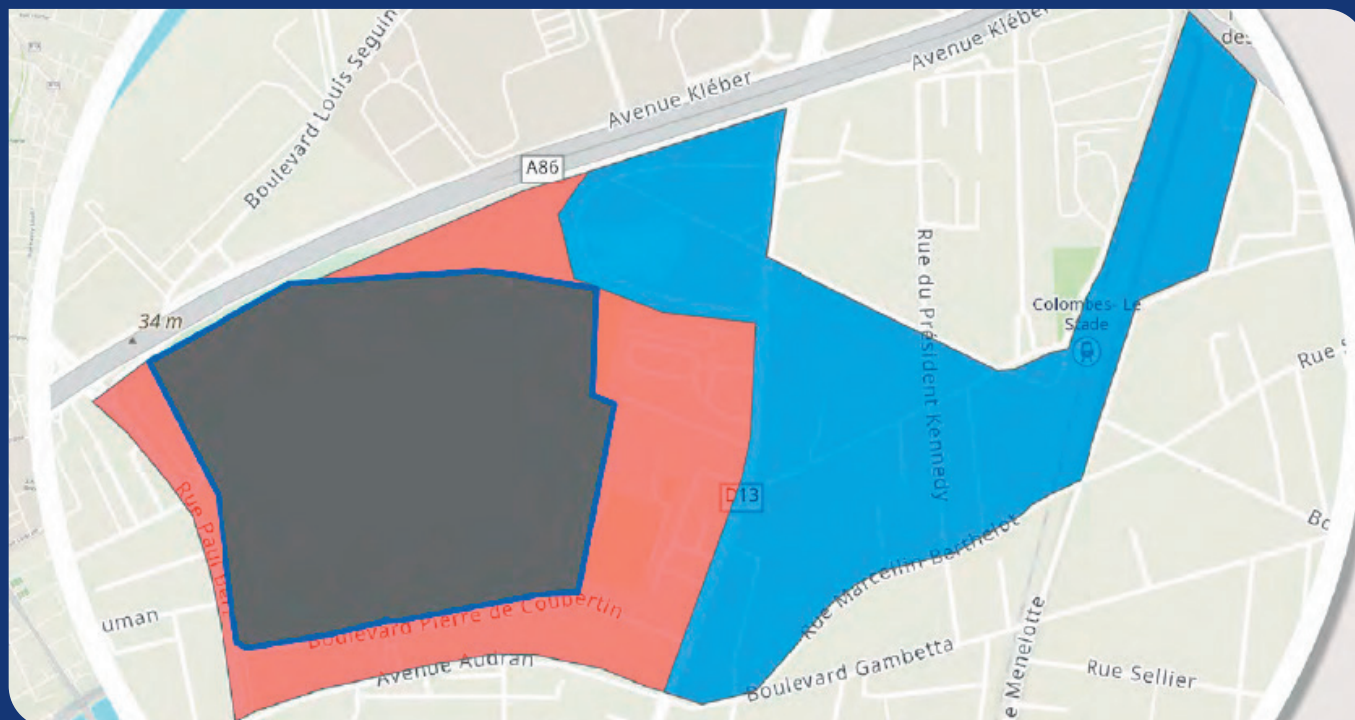


Métropole
du Grand Paris



320 000 spectateurs sont attendus à Colombes.

Par conséquent, les services de l'État mettent en place des périmètres de sécurité autour du Stade Yves-du-Manoir. Pour que ces Jeux olympiques restent une fête pour vous aussi, suivez les recommandations.



PÉRIODE	PÉRIMÈTRE	ACCÈS PIÉTONS/ CYCLISTES	ACCÈS MOTORISÉ
du 26/07 au 11/08	NOIR	ACCÈS CONTRÔLÉ : - Accrédités par Paris 2024 - Spectateurs avec billet - Riverains	INTERDIT : - Sauf véhicules accrédités par Paris 2024/FSI/Urgences
du 16/07 au 16/08	ROUGE	ACCÈS LIBRE : - Piétons - Cyclistes/trottinettes	INTERDIT : - Sauf dérogation soumis à laissez-passer numérique (QR code)
du 26/07 au 11/08	BLEU	ACCÈS LIBRE : - Piétons - Cyclistes/trottinettes	ACCÈS LIBRE mais nécessité pour les véhicules de présenter un justificatif (intérêt légitime à se rendre dans cette zone)



FERMETURE DE L'ACCÈS ET DE LA SORTIE 3 DE L'A86

Attention, les accès à la ville seront rendus difficiles : prévoir la fermeture des deux voies d'accès et de sortie de l'A86 au niveau du pont de Colombes (en provenance de Saint-Denis ou de Nanterre).

Les restrictions de circulation



ne concernent que les déplacements en véhicules motorisés dans les périmètres rouges et bleus. Les déplacements à pied, à vélo ou en transports en commun ne sont pas concernés par ces restrictions. Seuls les déplacements en véhicules motorisés dans les périmètres rouges nécessiteront l'obtention d'un laissez-passer sous forme de QR code.



Comment obtenir votre QR code en zone rouge, dirigez-vous sur : www.pass-jeux.gouv.fr



STADE YVES-DU-MANOIR

Seuls les spectateurs munis de billets et les personnes ayant été accréditées par le Cojop pourront y accéder. Des mesures de palpation et de fouilles des sacs et bagages sont prévues.

PÉRIMÈTRE ROUGE

RESTRICTION DE CIRCULATION

DU 16/07 AU 16/08

RUE PAUL-BERT, BD PIERRE-DE-COUBERTIN,
RUE REN-APERRE, AVENUE DES SAULES,
AVENUE VICTOIRE, RUE NOUVELLE,
RUE FRANÇOIS-FABER, AVENUE CLÉMENTINE

Circulation routière motorisée interdite de 7h30 à 23h30, sauf dérogations spécifiques. Pour les personnes autorisées, l'accès à ce périmètre nécessite un Pass Jeux à télécharger sur pass-jeux.gouv.fr

STATIONNEMENT INTERDIT

DU 22/07 AU 15/08

RUE PAUL-BERT, BD PIERRE-DE-COUBERTIN,
RUE FRANÇOIS-FABER

PÉRIMÈTRE BLEU

RESTRICTION DE CIRCULATION

DU 26/07 AU 11/08

TRONÇON BOULEVARD DE VALMY ENTRE
RUE ALEXIS-BOUVIER ET BOULEVARD
PIERRE-DE-COUBERTIN, RUE ALEXIS-BOUVIER,
RUE AUGUSTE-RENOIR, AVENUE DU DRAPEAU,
AVENUE LÉONTINE, PLACE FACEL-VEGA

Circulation routière motorisée réglementée de 7h30 à 23h30. Seules les personnes ayant une raison légitime de se rendre à une adresse en zone bleue sont autorisées à entrer en véhicule motorisé. Des contrôles pourront être réalisés aux points de passage par les forces de l'ordre, avec vérification de la légitimité du passage, sur justificatifs libres.

STATIONNEMENT INTERDIT

DU 22/07 AU 15/08

TRONÇON BOULEVARD DE VALMY ENTRE
RUE ALEXIS-BOUVIER ET BOULEVARD
PIERRE-DE-COUBERTIN, RUE ALEXIS-BOUVIER,
RUE AUGUSTE-RENOIR



5 RÈGLES

- 1 Anticipez vos déplacements en vous rendant sur le site anticiperlesjeux.gouv.fr
- 2 Dans les périmètres de sécurité, déplacez-vous de préférence à pied, à vélo ou en trottinette
- 3 Lorsque cela vous est possible, optez pour le télétravail
- 4 Évitez de vous déplacer pendant les heures d'affluence des spectateurs
- 5 Pour vos déplacements hors de Colombes, privilégiez les transports en commun, notamment la ligne L et le tram.



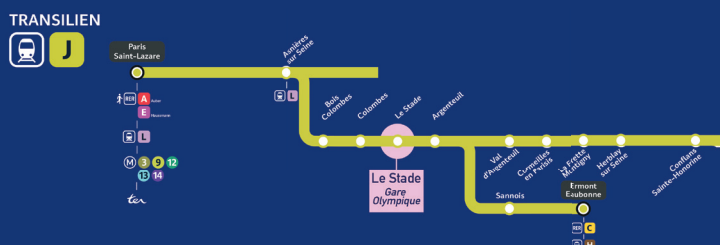
GRANDE AFFLUENCE

8 : 00	»»»	10 : 30
15 : 00	»»»	18 : 00
21 : 00	»»»	23 : 00

TRANSPORTS EN COMMUN

TRANSILIEN

En plus des transports habituels, un train toutes les 7min 30 en moyenne à la station
« Gare du stade » avec les « Navettes Jeux de Paris 2024 »
Trajet direct : Gare Saint-Lazare - Gare du stade



BUS

IMPACT HORAIRES

LIGNE	ORIGINE-DESTINATION	FRÉQUENCE MAXIMALE
164	Paris-Porte de Champerret <> Argenteuil	15 min
167	Pont de Levallois-Bécon <> Colombes-Piscine-Patinoire	16 min
176	Pont de Neuilly <> Colombes-Petit Gennevilliers	8 min
235	Asnières-Gabriel Péri <> Colombes-Europe	8 min
276	La Défense <> Asnières-Gennevilliers Les Courtilles	15 min
366	Églises de Colombes <> Asnières-Bords de Seine	14 min

IMPACT TRAJET :

Pour les lignes 164, 167, 176, et 276 : L'itinéraire habituel est modifié lors des sorties de sites. En raison de la fermeture du Boulevard Valmy, le trajet s'effectuera via Boulevard Gambetta puis Avenue Progrès jusqu'à la D909.

L'APPLICATION SMARTPHONE
« Bonjour RATP » vous informera
également des itinéraires modifiés
durant les jeux.



Toutes les informations du trafic routier
et des transports en commun (Métro,
RER, Transilien) seront disponible sur :
www.anticiperlesjeux.gouv.fr



Pour plus
d'informations,
flashez
ce QR code

➔ COLOMBES.FR
> COLOMBES TOUJOURS OLYMPIQUE
> SE DÉPLACER PENDANT LES JEUX

➔ APPLICATION COLOMBES & MOI

➔ POUR PLUS D'INFORMATIONS
> CONNAÎTRE TOUS LES PÉRIMÈTRES DE SÉCURITÉ EN
ÎLE-DE-FRANCE : [PREFECTUREPOLICE.INTERIEUR.
GOUV.FR/PERIMETRESJOP](http://PREFECTUREPOLICE.INTERIEUR.GOUV.FR/PERIMETRESJOP)